

1. Débitrice: **SI Val-Mont F**, 1132 Lully
2. Déclaration de faillite: 19.02.2004
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.03.2004
4. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. Remarques: but: affaires immobilières.

Office des faillites de Morges-Aubonne
1110 Morges

(02166872)